

■ PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Imcar, en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 12.12.2008
4. Echéance de préavis des créances: **02.11.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o UNIFID Conseils SA, rue du Rhône 67, 1207 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

05267066